

# UcLy

LYON CATHOLIC  
UNIVERSITY



## PROFIL INTERNATIONAL

## Guide de la mobilité sortante



## Édito

Chère étudiante,  
Cher étudiant,

En décidant de rejoindre l'UCLY, vous avez souhaité intégrer un établissement porté par des valeurs résolument altruistes. Les rencontres, les échanges avec d'autres étudiants venus du monde entier sont autant d'expériences à la fois uniques et enrichissantes. Avec les 2600 étudiants qui chaque année nous rejoignent pour un semestre ou plus, c'est bien l'interculturalité qui commence ici, sur notre campus universitaire.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à avoir conscience de cette opportunité que représente la présence de jeunes issus de plus de 100 nationalités différentes, en participant à diverses actions à destination de ce public.

La dimension internationale se vit donc à l'UCLY, mais également en décidant d'être mobile !

Le guide que vous avez entre les mains est précisément un instrument essentiel pour envisager une mobilité, qu'elle soit étudiante ou de stage. Il s'agit là d'un projet qui pourra bien souvent changer votre vie et à tout le moins lui donner une singularité remarquable.

Le monde et les opportunités innombrables dont il regorge sont là, présents devant vous, à votre portée. Saisissez cette chance qu'est une mobilité effectuée auprès de l'un de nos 300 partenaires sélectionnés.

Vous partirez avec l'aide de votre responsable pédagogique, mais également le soutien du Service des Relations Internationales. Préparez, vivez et enfin capitalisez un tel projet, qui devrait longtemps colorer votre parcours académique comme professionnel. Un séjour à l'étranger est une opportunité à saisir et un objectif à réaliser dans le cadre de votre parcours de formation.

Olivier Artus, Le Recteur



# Sommaire

L'ÉDITORIAL DU RECTEUR, PÈRE OLIVIER ARTUS	P.3
L'UCLy À L'INTERNATIONAL	P.6
LES DIFFÉRENTS TYPES DE MOBILITÉ	P.8
AIDES FINANCIÈRES À LA MOBILITÉ	P.13
BIEN PRÉPARER SA MOBILITÉ	P.15
INFOS PRATIQUES	P.20



# L'UCLy à l'international

## L'UCLy, une université résolument ouverte au monde

- Une direction des Relations Internationales dotée d'une réelle expertise, au service des projets de chaque étudiant,
- Une stratégie internationale forte, basée sur près de 300 conventions d'échanges d'étudiants, d'enseignants et de personnels, avec des universités du monde entier, dont 38 key partners,
- Une université membre de réseaux régionaux et internationaux,
- Plus de 2600 étudiants internationaux accueillis chaque année,
- Plus de 500 mobilités sortantes,
- Des opportunités de départ dans l'ensemble des cursus,
- Des financements variés (européens et régionaux),
- Un accompagnement à la mobilité à l'international,
- Une aide renforcée pour les étudiants en situation de handicap candidats au départ.



## Le service des Relations Internationales de l'UCLy

### Ses missions :

- Informer et conseiller les étudiants et autres acteurs de l'UCLy dans leurs projets de mobilité,
- Diffuser les informations générales et participer à la communication internationale de l'université,
- Développer et gérer les partenariats de l'UCLy à l'international,
- Organiser des événements à dimension internationale et interculturelle,
- Gérer les divers programmes de bourses régionales et internationales,
- Garantir l'accueil optimal des étudiants internationaux

Le service des Relations Internationales vous reçoit du lundi au vendredi de **9h à 12h** ou sur **rendez-vous**.

Campus Saint-Paul | Bâtiment C - Rez-de-chaussée - C025-C030

Contactez-nous :

[ri@univ-catholyon.fr](mailto:ri@univ-catholyon.fr)

04 72 32 50 79

# Les différents types de mobilité

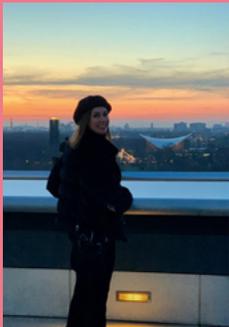
## La mobilité d'études

Si vous souhaitez étudier à l'étranger le temps d'un semestre ou d'une année, vous pouvez effectuer une mobilité encadrée, et ainsi réaliser une partie de vos études dans une université partenaire pour une période allant de 3 à 12 mois.

Pour chaque enseignement que vous choisirez dans votre université d'accueil (300 universités partenaires dans plus de 60 pays), merci de vous adresser à votre unité de rattachement (Faculté, Département, Institut ou École) pour plus d'informations sur les critères et le calendrier de candidature. À l'issue de votre mobilité, ces crédits seront reconnus par votre unité au sein de l'UCLy.

+ d'informations :

[www.uclly.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/](http://www.uclly.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/)



Léa, Étudiante en 3ème année à la Faculté de Droit, Partie un semestre à Berlin - Hochschule für Wirtschaft und Recht (HWR) :

*«Partir étudier 6 mois à Berlin a été l'une des expériences les plus enrichissantes que j'ai pu avoir ! La participation orale régulière est la clé pour progresser en anglais, et pour cela nous avons la chance d'être par petits groupes d'étudiants afin d'avoir de nombreux échanges avec nos professeurs. Les cours que j'ai pu suivre étaient tous de qualité. Même si je ne connaissais presque pas un mot d'allemand avant de partir, il m'a été facile de m'intégrer grâce aux habitants ouverts, accueillants et respectueux des uns et des autres. De*

*plus, ma faculté d'accueil offrait la possibilité d'être parrainé par des étudiants. Je recommande vivement de participer à ce « Buddy Program » pour tisser de belles amitiés et comprendre au mieux la culture allemande. Cette ville cosmopolite regorge d'histoire et de lieux culturels passionnants. Le mode de vie berlinois est très agréable pour les étudiants Erasmus, on ne s'ennuie jamais grâce à ses quartiers pleins de vie, les expositions ou les festivals qu'elle propose. Bien que Berlin soit une capitale immense, on ne ressent jamais un sentiment d'oppression que peuvent avoir d'autres grandes capitales. C'est une ville verte grâce à la conscience écologique très forte qu'elle a, et cela explique notamment pourquoi c'est aussi plaisant d'y vivre. Si vous le pouvez, je vous conseille d'avoir un vélo afin de profiter pleinement de Berlin. Tout est aménagé pour qu'on puisse se balader et aller dans les innombrables parcs de la ville pour se ressourcer. »*

## La mobilité de stage

Chaque année, une centaine d'étudiants de l'UCLy effectuent un stage à l'étranger. Ce stage, obligatoire ou facultatif et dont la durée varie selon le cursus, contribue à renforcer le profil international des futurs diplômés. La fréquence des stages à l'étranger varie selon les facultés et instituts de l'université et les parcours de formation.



Marion, Étudiante et déléguée MICE 1, ESTRI, Partie un semestre en Espagne :

*« Pour ma première année de master, j'ai décidé de faire mon stage à Madrid. Cette décision a changé ma vie puisque que j'ai finalement décidé d'y rester et j'ai reçu un accueil des plus chaleureux, j'ai amélioré mon niveau d'espagnol et j'ai découvert une culture et une manière de vivre qui me correspond à la perfection. Sur le plan professionnel, j'ai confirmé mon envie de me dédier au monde de la culture et je me suis créé un réseau qui me sera des plus utile pour mon avenir. Ce stage à l'étranger a donc été pour moi extrêmement positif. »*



Maëva, Étudiante en Master 2 à l'ESTRI, Partie un semestre au Royaume-Uni, et un semestre en Italie :

*« J'ai eu la chance de pouvoir partir à l'étranger dans le cadre de ma formation à l'ESTRI. J'ai d'abord effectué une immersion de 6 mois en pays anglo-saxon en tant que Téléopératrice - Agent de Voyage à Portsmouth (Royaume-Uni). Par la suite, j'ai eu l'opportunité de réaliser un stage de 6 mois en tant que Chargée de Communication à l'international pour les musées de la ville de Florence (Italie).*

*Ces deux expériences ont été très enrichissantes tant sur le plan professionnel que personnel. Je suis désormais opérationnelle pour exercer mon métier en trois langues : français, anglais et italien.*

*Ces deux séjours m'ont également permis d'affiner mon projet professionnel et d'enrichir mon réseau de contacts dans le milieu culturel, domaine dans lequel je souhaite évoluer. Cette expérience de mobilité en Italie m'a également permis d'avoir une première expérience dans le secteur des Arts et de la Culture et de décrocher un stage en tant que Chargée de Communication et Relations Presse à l'International au musée des Beaux-Arts de Lyon.*

*Au-delà de la satisfaction liée aux missions et responsabilités qui m'ont été confiées, partir à l'étranger reste avant tout une formidable expérience interculturelle à fort potentiel en matière de développement personnel »*

## D'autres opportunités

### • France Éducation International (anciennement CIEP)

#### Programme d'échange d'assistants de langue

Le Centre International d'Études Pédagogiques propose un programme d'Assistants de langue française, programme de mobilité qui permet chaque année à 1 300 étudiants de partir travailler un an à l'étranger et d'acquérir ainsi une expérience professionnelle rémunérée, tout en découvrant une nouvelle culture et en améliorant leurs compétences dans une langue étrangère.

**FRANCE**  
**ÉDUCATION**  
INTERNATIONAL

NB: Le traitement de la candidature et l'évaluation du niveau de langue sont facturés 120€ aux étudiants de l'UCLy.

+ d'informations :

[www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/](http://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger/)

[ri@univ-catholyon.fr](mailto:ri@univ-catholyon.fr)

### • Les stages du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) offre chaque année aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français la possibilité d'effectuer un stage intégré à un cursus pédagogique, pouvant se dérouler à l'administration centrale, (à Paris ou à Nantes) au sein d'une des directions du Ministère, ou à l'étranger auprès d'une mission diplomatique ou d'un poste consulaire. Ces offres sont désormais référencées sur le portail de la fonction publique.

Pour postuler à l'un de ces stages, il vous sera demandé de remplir un formulaire attaché à l'offre de stage, complété par votre unité de rattachement dans le cadre réservé.

+ d'informations :

[www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass](http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass)

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/stagiaires-etudiants/)

## Critères de sélection pour un départ en mobilité

Si les critères de sélection peuvent varier d'une entité à l'autre, certains éléments sont toutefois partagés par l'ensemble des Responsables pédagogiques chargés de sélectionner les étudiants. On peut ainsi relever :

- **Le niveau académique de l'étudiant** peut déterminer le classement, si le nombre de places offertes est moins importantes que le nombre de demandes.
- **Le niveau en langue de l'étudiant est basé** sur un test officiel ou sur une évaluation faite par les enseignants selon la destination.
- **La motivation de l'étudiant** : la participation à des actions à dimension internationale au sein ou en dehors de l'UCLy peut être une valeur ajoutée.

Les procédures sont décentralisées. Elles sont gérées par chaque institut, généralement en collaboration étroite avec le service des Relations Internationales.

Ces modalités sont généralement exposées au travers de réunions dédiées, de documents affichés dans les locaux ou mis à disposition sur le site internet de chaque unité et sur celui des Relations Internationales.



## Label Profil International

Issu d'une collaboration entre le Service des Relations Internationales et le Département de Formation Humaine, ce label est délivré par l'UCLy afin de valoriser vos compétences interculturelles, développées en situation de mobilité internationale.

### Objectifs :

Savoir vivre et travailler à l'international ou en contexte international et interculturel en France. Une fois diplômé(e), faire reconnaître votre singularité, personnaliser votre candidature, en valorisant vos compétences interculturelles.

L'obtention de ce label est soumise à la réalisation de plusieurs étapes intervenant avant, pendant et après votre mobilité :

**Avant votre départ :** Suivre le module « *Penser et vivre l'interculturalité* » sous forme d'ateliers (20h au total). Vous serez amenés à identifier et formuler des compétences à partir de situations vécues.

**Pendant votre mobilité :** Etablir un recueil des situations significatives vécues, participer à un événement et organiser une activité avec des natifs.

**Après votre mobilité :** Participer à l'atelier « Jardin des retours » (1 à 2 demi-journées) ainsi qu'à d'autres ateliers pour construire son portfolio.

Jury final : Évaluation en présence de deux enseignants et d'un professionnel des Relations Internationales en vue de l'obtention du label.

### Pour plus d'informations :

[ri@univ-catholyon.fr](mailto:ri@univ-catholyon.fr)

## La qualité des accords institutionnels

Le choix des partenaires se fonde sur des critères de qualité académique (classements, identité des départements et des disciplines, langues d'enseignement, etc.) ainsi que sur les valeurs portées par les universités étrangères (humanisme, catholicisme social, diversité, etc.) ou encore la taille des structures partenaires.

Vous pouvez consulter la liste des partenaires internationaux de l'UCLy à cette adresse :

[www.ucl.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/](http://www.ucl.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/)

## Aides financières à la mobilité

### Bourse Erasmus+

Dans le cadre du programme Erasmus+, vous pouvez partir pour suivre des études (minimum 3 mois) ou pour effectuer un stage (minimum 2 mois) dans l'Union Européenne élargie aux états suivants : Islande, Liechtenstein, Macédoine, Norvège, Turquie (attention : la Suisse n'est pas éligible à ce programme).

Pour les séjours d'études, il est nécessaire de vérifier, en amont, l'existence d'une convention entre l'UCLy et l'université que vous avez repérée, ou bien entre votre unité et une faculté/école située dans un autre établissement d'enseignement supérieur.

Vous pouvez consulter la liste de nos partenaires Erasmus + à l'adresse suivante :

[www.ucl.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/](http://www.ucl.fr/international/nos-partenaires-reseaux-universites/universites-partenaires/)

Le montant mensuel de la bourse Erasmus+ dépend du pays de destination.

La sélection des candidats qui expriment le souhait d'effectuer une mobilité dans le cadre du Programme Erasmus + est réalisée par chaque unité de l'UCLy.

A titre indicatif, voici les montants de la bourse Erasmus+ en fonction du pays d'accueil pour l'année 2019-2020 :

Groupe pays	Pays d'accueil	Mobilité d'étude	Mobilité de stage
Groupe 1 Pays du programme présentant un coût de la vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	300€/mois	450€/mois
Groupe 2 Pays du programme présentant un coût de la vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	250€/mois	400€/mois
Groupe 3 Pays du programme présentant un coût de la vie bas	Ancienne République Yougoslave de Macédoine (République de Macédoine du Nord), Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	200€/mois	350€/mois

Les montants pour 2020/2021 seront communiqués à la rentrée.

La sélection des candidats qui expriment le souhait d'effectuer une mobilité dans le cadre du Programme Erasmus + est réalisée par chaque Unité de l'UCLy.

## Bourse Régionale pour la Mobilité Internationale (BRMI)



La BRMI permet d'effectuer une période de stage ou de formation à l'étranger. La mobilité doit prendre place dans le cadre d'un cursus sanctionné par un diplôme ou un titre homologué par l'État de niveau 3 à niveau 1 [c'est à dire les diplômes de bac+2 à bac+5]. Elle doit être prévue au règlement des études et / ou validée par des crédits capitalisables. Toutes les destinations à l'étranger sont possibles, en dehors des DOM - TOM - COM et de la Principauté de Monaco.

Attention, les mobilités des étudiants internationaux vers leur pays d'origine ne seront pas éligibles.

### • Montant de l'aide/accompagnement proposé

La BRMI s'élève à 95€ par semaine. Les étudiants boursiers sur critères sociaux l'année de la mobilité perçoivent une aide complémentaire d'un montant allant de 80€ à 530€ selon leur échelon.

### • Modalités d'attribution

Après avoir fait valider la demande auprès de l'unité concernée, la candidature est à déposer sur la plateforme régionale dédiée, après validation par l'UCLy.

**Attention :** La Bourse Régionale pour la Mobilité internationale [BRMI] n'est pas une aide au départ mais un soutien à la mobilité qui peut intervenir au cours du séjour à l'étranger (entre 1 et 2 mois après le départ).



## Les personnes en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap bénéficient également d'une aide forfaitaire complémentaire de 530€.

Campus Saint-Paul - Bureau C026

[mission.handicap@univ-catholyon.fr](mailto:mission.handicap@univ-catholyon.fr)

Tel +33 (0)4 72 32 51 72

[ri@univ-catholyon.fr](mailto:ri@univ-catholyon.fr)

## Bien préparer sa mobilité

### Formalités, documents d'identité, visas et immigration

Renseignez-vous sur les formalités d'entrée et de séjour auprès de l'ambassade du pays de destination.

Et surtout, n'oubliez pas de vérifier les documents de voyage requis et la durée de validité de vos documents si vous en disposez déjà.

#### Documents de voyage requis :

Pour les séjours dans l'Union Européenne la carte nationale d'identité suffit !

Pour les séjours hors Union Européenne :

Pour des raisons de sécurité, certains pays exigent que la CNI ou le passeport soit valable encore 6 mois après la date de retour, informez-vous donc auprès de l'ambassade du pays de destination.

+ d'informations :

[www.rhone.gouv.fr](http://www.rhone.gouv.fr)

#### Visas et immigration

Certains pays demandent des visas d'entrée. Pour savoir si votre pays de destination en fait partie, il est fortement conseillé de se renseigner auprès de l'ambassade du pays d'accueil, afin de réaliser les démarches nécessaires dans le respect des délais.

+ d'informations :

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

#### Recommandations

Prenez la précaution de conserver à votre domicile la photocopie (y compris pages des visas) des documents que vous emportez (en cas de perte ou de vol à l'étranger) et de vous munir d'au moins 2 photos d'identité.

Pendant le voyage, assurez-vous d'avoir dans votre bagage à main les lettres d'invitation (le cas échéant) et documents qui vous seront demandés lors des contrôles d'immigration, à l'entrée sur le territoire du pays d'accueil.

#### Assurance

L'étudiant en mobilité doit impérativement bénéficier d'une assurance couvrant sa responsabilité civile scolaire et extra-scolaire et en apporter la preuve auprès de son responsable à l'étranger (unité d'accueil ou structure de stage).

L'étudiant doit souscrire une assurance particulière en matière de logement car il n'est pas couvert par son contrat multirisque habitation conclu en France.

Il conviendra à l'étudiant de s'informer à son arrivée sur place des usages en pratique dans le pays d'accueil, qu'il loge en résidence universitaire, dans des logements publics ou privés.

Il est également recommandé de vous rendre auprès de votre centre de sécurité sociale étudiante qui pourra vous proposer les prestations nécessaires.

## Logement

L'université d'accueil donne généralement des informations et peut organiser le logement sur place. Il convient dans cette optique de contacter ce service de l'université dans laquelle vous vous apprêtez à vous rendre.

Vous pouvez aussi rechercher les informations auprès d'anciens étudiants qui se sont déjà rendus sur place, sur internet... Souvent, des délais doivent être respectés pour pouvoir prétendre à un logement universitaire.

De nombreuses options s'offrent à vous : résidences universitaires, location d'un appartement privé, colocation, auberges de jeunesse, etc..

## Budget et moyens de paiement

Dans le cadre des séjours d'études dans une université partenaire, les étudiants paient leurs frais de scolarité à la composante ou unité de l'UCLy où ils sont inscrits, mais ne paient pas de frais d'inscription à l'université d'accueil (hormis certains frais obligatoires : assurance parfois, cotisations donnant accès à des services, etc.).

Voici une liste de quelques frais à prévoir, qui vous permettront d'établir un budget prévisionnel pour la durée totale de votre séjour

- frais de logement (loyer, dépôt de garantie, électricité et chauffage selon le type de logement, taxe d'habitation)
- budget pour la vie courante (nourriture, transport sur place)
- autres frais obligatoires (par exemple, couverture sociale, assurance)

Pour certains pays, l'obtention du visa nécessite de justifier de ressources financières suffisantes.

### ATTENTION !

Les bourses sont souvent versées tardivement, et les frais d'installation s'accumulent en début de séjour. Le montant des retraits par carte bancaire à l'étranger est limité à une certaine somme par semaine, renseignez-vous auprès de votre banque avant le départ.



## Santé

### Couverture santé

Il est vivement conseillé de souscrire une assurance maladie et de rapatriement adaptée au pays de destination.

Renseignez-vous auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie dont vous dépendez et auprès de votre compagnie d'assurance sur les possibilités de remboursement des frais médicaux à l'étranger. Ces frais, selon les pays, peuvent être très élevés.

**Attention : certaines universités étrangères imposent leur propre formule d'assurance santé.**

**Point à vérifier avant toute autre démarche !**

Lors d'un séjour dans l'un des pays de l'Union Européenne, munissez-vous de la « Carte européenne d'assurance maladie » ou du formulaire adéquat disponible auprès de votre caisse d'assurance maladie. Cette carte est gratuite et valable 1 an. Il suffit de la demander plusieurs semaines en amont de votre départ à votre caisse d'assurance maladie.

### Vaccins

Consultez votre médecin traitant avant tout voyage dans un pays touché par des maladies endémiques nécessitant des soins ou des mesures préventives.

Plus d'informations:

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

<https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

### Recommandations

Vous pouvez emporter votre ordonnance pour les soins optiques ou une paire de lunettes/lentilles supplémentaire.

De même, il peut être utile d'emporter avec vous les ordonnances des médicaments que vous prenez régulièrement.

## Recommandations

Le service Relations Internationales et le contact dans l'université d'accueil pourront répondre à vos questions sur l'université, les programmes d'orientation le cas échéant, la ville et la vie académique.

Soyez prudent(e) ! Les étrangers sont parfois une cible privilégiée des voleurs et pickpockets. Dans la mesure du possible, ne transportez pas de grosses sommes d'argent sur vous.

Ne mettez pas tous vos papiers et votre argent au même endroit.

Si vous vous trouvez dans une situation difficile, **contactez l'ambassade de France la plus proche.**

Renseignez-vous sur la culture, la législation, les coutumes, l'organisation du pays d'accueil. Demandez toujours la permission avant de prendre quelqu'un en photo et respectez les lieux de culte et autres sites religieux.

Pensez à prévenir vos proches, banques et organismes créanciers de votre séjour à l'étranger et de l'adresse à laquelle ils pourront vous contacter.

## Législation

### Législation locale

Respectez les usages locaux et les religions pratiquées dans le pays de destination. Ils peuvent entraîner des attitudes ou des règles vestimentaires ou alimentaires qu'il convient de prendre en compte.

Prêtez attention aux lois locales, notamment celles relatives à l'alcool et au tabac (importation, achat et consommation), aux mœurs, aux stupéfiants, les peines encourues pouvant être très lourdes dans certains pays.

### Douane

Certains pays interdisent l'entrée sur leur territoire de produits alimentaires et équipements. Renseignez-vous auprès des services consulaires ou des offices du tourisme du pays de destination. L'importation en France, l'exportation de France ou la simple détention de produits contrefaisant des marques constituent un délit douanier qui vous expose à des sanctions douanières, financières et pénales.

### Permis

Si vous utilisez un véhicule, munissez-vous des documents suivants : carte grise, carte internationale d'assurance (renseignez-vous sur sa validité selon le pays où vous vous rendez), permis de conduire international gratuit (à demander à la préfecture) et un carnet de passage en douane, s'il est exigé.

Pour la demande de permis de conduire international:

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534)

## Déroulement du séjour

Avant le départ, il est possible de vous faire enregistrer sur Ariane :

[www.pastel.diplomatique.gue.fr/fildariane/dyn/public/login.html](http://www.pastel.diplomatique.gue.fr/fildariane/dyn/public/login.html)

afin que les autorités françaises puissent vous venir en aide rapidement en cas de problème.

N'hésitez pas à vous renseigner au préalable sur votre destination, grâce aux fiches pays mises à disposition par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Le choc culturel, s'il y en a un, s'estompera très vite après votre arrivée.

## En cas de problème

### Vous devez avertir :

- L'université d'accueil
- Le correspondant Relations Internationales de votre Faculté ou École.

### En cas de grave problème :

- Le Service des Relations Internationales de l'Université Catholique de Lyon se tient à votre disposition pour relayer toute demande et vous assister au besoin.
- Le Consulat de France pourra également vous conseiller et vous assister en cas d'accident, de catastrophe naturelle ou autre problème grave.



## Modifications du séjour

### Changement de cours

Si vous vous rendez compte, au début du séjour, que les cours que vous avez initialement choisis ne correspondent pas à l'intitulé ou à ce que vous aviez imaginé ou si le cours se trouvait annulé, contactez le référent dans votre établissement d'origine avant d'apporter une modification à votre liste de cours.

### Réduction de la durée du séjour

Il se pourrait qu'au cours de votre séjour, des événements pédagogiques, logistiques, culturels ou autres vous amènent à rentrer plus tôt que prévu. Dès que cette éventualité apparaît, il est indispensable de contacter votre référent dans votre établissement d'origine mais aussi celui de votre établissement d'accueil. Ils pourront vous renseigner sur les démarches à effectuer, les conséquences sur votre parcours et les possibilités de réintégration des cours sur le campus d'origine.

A noter également qu'en cas de réduction de la durée du séjour (de votre fait ou non), il est possible que certains frais ne puissent pas vous être remboursés (loyer).

Par ailleurs, certaines bourses sont calculées sur la durée réelle du séjour et seront donc recalculées en cas de réduction de la durée de séjour, voire annulées.

### Extension de la durée du séjour

Il se peut que vous souhaitiez prolonger votre séjour de quelques mois en passant un second semestre dans l'université d'accueil. En revanche, un séjour de plus de 2 semestres est rarement possible. Si vous souhaitez étendre la durée de votre séjour, il vous faut d'abord demander l'accord de votre responsable pédagogique à l'UCLy et ensuite, si vous avez obtenu le feu vert, vous pourrez solliciter l'accord de l'établissement d'accueil. Dans le cas où l'extension de durée est approuvée par les 2 établissements, il vous faudra alors choisir vos cours supplémentaires et faire valider la nouvelle liste de cours par les 2 responsables.

**Attention :** une extension de la durée du séjour nécessite souvent, selon le pays d'accueil, selon votre visa et votre nationalité, une extension de validité du titre de séjour et des démarches à entreprendre auprès des autorités compétentes, sans garantie de résultat.

Par ailleurs cette extension de durée est souvent difficile pour les séjours organisés dans le cadre des conventions globales ; ces échanges sont en effet contingentés et très encadrés. Etant donné que les bourses sont attribuées selon un calendrier précis, il est en outre possible que vous ne puissiez pas bénéficier d'une seconde aide au financement de votre mobilité en cas de rallongement de la durée.

## Fin du séjour

Contactez l'UCLy pour connaître les modalités et délais d'inscription pour l'année ou le semestre suivant(e). Si vous êtes en Licence 3, renseignez-vous assez tôt pendant votre séjour sur les possibilités de poursuite d'études ainsi que sur les procédures et délais d'inscription en Master.

Renseignez-vous pour savoir si le relevé de notes sera automatiquement envoyé à l'UCLy, à qui, comment et dans quels délais.

L'UCLy réalisera la conversion des notes depuis le système du pays d'accueil.

Faites signer sur place les attestations de présence et complétez les bilans ou rapports qui vous seront demandés à votre retour en France.

Prenez le temps de vérifier les modalités de résiliation des différents contrats souscrits lors de votre séjour (logement, téléphone, abonnements, etc.). Enfin, à votre retour, rencontrez des étudiants internationaux ou des candidats au départ, pour lesquels vos témoignages et vos expériences ont une grande importance. Si vous souhaitez participer à l'organisation des différentes activités pour les étudiants étrangers de l'UCLy, **rejoignez le Pôle International**

Il vous est également possible de parrainer un étudiant international grâce au Buddy Program.

+ d'informations :

[poleinternational@univ-catholyon.fr](mailto:poleinternational@univ-catholyon.fr)

[www.ucl.fr/international/accompagnement-etudiants-internationaux/buddy-program/](http://www.ucl.fr/international/accompagnement-etudiants-internationaux/buddy-program/)

# Infos pratiques

## Principales sources

### Les guides touristiques

Disponibles dans le commerce, ils sont des sources précieuses d'informations sur l'histoire, le contexte sociopolitique et la vie quotidienne dans une région du monde donnée.

Une référence : les guides Lonely Planet

- [www.lonelyplanet.fr](http://www.lonelyplanet.fr)
- [www.guides-hachette.fr](http://www.guides-hachette.fr)
- [www.routard.com](http://www.routard.com)

### FUAJ - Fédération Unie des Auberges de Jeunesse :

Adhésion FUAJ : 7 € par an pour les moins de 26 ans ; 11 € par an pour les plus de 26 ans.

NB : les auberges de jeunesse sont accessibles à tous. Il existe un réseau d'auberges de jeunesse dans le monde entier. La FUAJ est associée à des organisations similaires et propose des guides « International Youth Hostels ».

[www.fuaj.org](http://www.fuaj.org)

### CRIJ - Centre Régional Information Jeunesse :

66 cours Charlemagne – 69002 Lyon – Tél. 04 72 77 00 66 –

[www.info-jeunes.fr](http://www.info-jeunes.fr)

Une mine d'informations et de bons plans !

### Informations sur le Permis Vacances Travail (PVT)

[www.pvtistes.net/](http://www.pvtistes.net/)

### Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels

9 rue Chardin – 75016 Paris –  
Mail : [doc@fulbright-france.org](mailto:doc@fulbright-france.org) –

[www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

### Ambassade du Canada en France

37 avenue Montaigne – 75008 Paris –

[www.canadainternational.gc.ca/france/](http://www.canadainternational.gc.ca/france/)

### Office Franco-Allemand pour la jeunesse (OFAJ)

51 Rue de l'Amiral Mouchez - 75013 Paris -

[www.ofaj.org](http://www.ofaj.org)

### Office Franco-Québécois pour la jeunesse

11 passage de l'Aqueduc – 93200 Saint-Denis –  
Mail : [info@ofqj.org](mailto:info@ofqj.org) –

[www.ofqj.org](http://www.ofqj.org)

### British Council

9-11 rue de Constantine – 75340 Paris Cedex 7 –  
Mail : [education@britishcouncil.fr](mailto:education@britishcouncil.fr) –

[www.britishcouncil.org/france.htm](http://www.britishcouncil.org/france.htm)

### Erasmus Student Network (ESN)

[www.ps://esn.org/](http://www.ps://esn.org/)

## D'autres sites à consulter sans modération !

### Études à l'étranger :

Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères :

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

Portail étudiant du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation :

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

Études dans un pays européen :

[www.euroguidance-france.org](http://www.euroguidance-france.org)

Reconnaissance des diplômes dans l'Union Européenne :

[www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net)

Portail sur les possibilités d'études et de formations en Europe :

[www.europa.eu/youth/EU\\_en](http://www.europa.eu/youth/EU_en)

# NOS PARTENAIRES STRATÉGIQUES



# Key Partners



BON



VOYAGE

Service des Relations Internationales  
Campus Saint-Paul  
10, place des Archives - 69002 Lyon  
[ri@univ-catholyon.fr](mailto:ri@univ-catholyon.fr)